

Formation « Maître de Stage » Dans les Hauts-de-France



Action présentée :

Comment devenir Maître de Stage dans les Hauts-de-France ?



A l'initiative de l'URPS MK HDF et en coopération avec les 4 IFMK de la région

- Proposer une formation aux kinésithérapeutes libéraux de la région désirant accueillir des étudiants en s'inspirant de l'Instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 (Cahier des charges national de formation au tutorat de stagiaires paramédicaux)
- Parcours mis en place par les 4 écoles de la région avant que la loi impose une formation obligatoire. La formation est proposée par l'URPS. Les écoles incitent les terrains de stage déjà actifs à suivre la formation mais pas d'obligation.
- « Harmoniser l'ensemble du territoire » (instruction, page 1) en instaurant un parcours unique pour tous les kinésithérapeutes désireux de devenir Maître de Stage
- Proposer aux étudiants des lieux de stages dans toute la région
- Travailler en collaboration avec les écoles, créer du lien et présenter l'URPS dans chaque école





- 1/ Le kiné est formé par les 4 écoles de kinésithérapie de la région (1 journée présentiel)
- 2/ Le kiné a 3 mois pour envoyer les résultats de Kinégo (simulateur virtuel)
- 3/ Le kiné reçoit son attestation et peut l'envoyer aux écoles de son choix accompagnée de son livret d'accueil
- 4/ Le kiné reçoit des étudiants

OBJECTIFS
DE LA
FORMATION
POUR LES
KINÉS



Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage



Acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe



Connaître et savoir utiliser le portfolio



Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation

Merci M. Lascar d'avoir initié le projet!



L'URPS MK HDF contacte les directeurs d'IFMK pour présenter le projet : ***réfléchir dès à présent et conjointement, à la forme et au contenu de cette formation***



Les responsables pédagogiques de chaque école travaillent sur le contenu de la formation



Visio avec l'URPS MK IDF : présentation du module de tutorat « kinégo » aux responsables pédagogiques

L'ensemble des acteurs est d'accord pour utiliser kinégo en complément de la formation en présentiel



2021

2020

Les directeurs et l'URPS s'entendent sur les modalités et les process (format de la formation, rémunération des formateurs, inscriptions, financement...)

L'URPS MK Ile-de-France a développé « kinégo » = permet de prendre des décisions pédagogiques face à un étudiant virtuel → se renseigner sur un partenariat

Test de la plateforme par les directeurs d'école, les responsables pédagogiques et les membres de la commission de l'URPS MK

Merci M. Tourjansky pour le partage d'information et la collaboration!



Première session réservée aux terrains de stage déjà connus des écoles

Ouvertes à tous les libéraux souhaitant accueillir des stagiaires. Nécessaire pour être référencé auprès des écoles.

Première date de formation fixée. Diverses réunions préparatoires entre responsables pédagogiques

3 nouvelles dates fixées. Ainsi, fin 2023, 107 kinésithérapeutes étaient formés (2 parties)

De nouvelles dates se programment pour qu'un maximum de kinés libéraux soit formé



2022

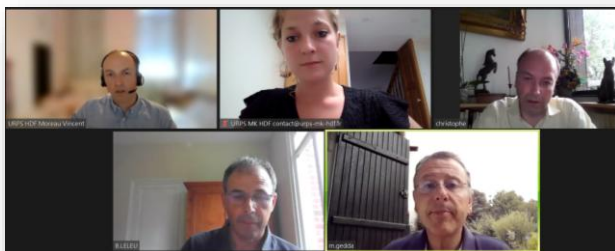
2023

2024

Réunion entre les directeurs et l'URPS pour validation des modalités de participations financières de chaque acteur de l'action

Les questionnaires de satisfaction sont analysés par Clélie après chaque session et un bilan (visio) est rapporté aux responsables pédagogiques

L'URPS partage son expérience avec les autres URPS MK. Les URPS MK de France peuvent nous contacter si elles souhaitent d'autres informations



Le taux de satisfaction n'est jamais en dessous de 95%

CONTENU DE LA FORMATION



Matinée :

- 1/ Réingénierie de la Formation en Masso-Kinésithérapie
- 2/ Législation et Assurances des stages, charte de l'étudiant et indemnités
- 3/ Portfolio et les 11 compétences

Après-midi :

- 1/ Evaluation des stagiaires : « quelle action pour quelle compétence ? »
- 2/ Livret d'accueil
- 3/ Tuto Kinégo
- 4/ Fiche de satisfaction

LA
FORMATION
SE DEROULE
EN DEUX
TEMPS :

PRESENTIEL
PUIS
DISTANCIEL



IFMK de Berck Sur Mer
Le 04/02/2023
Et le 01/03/2025

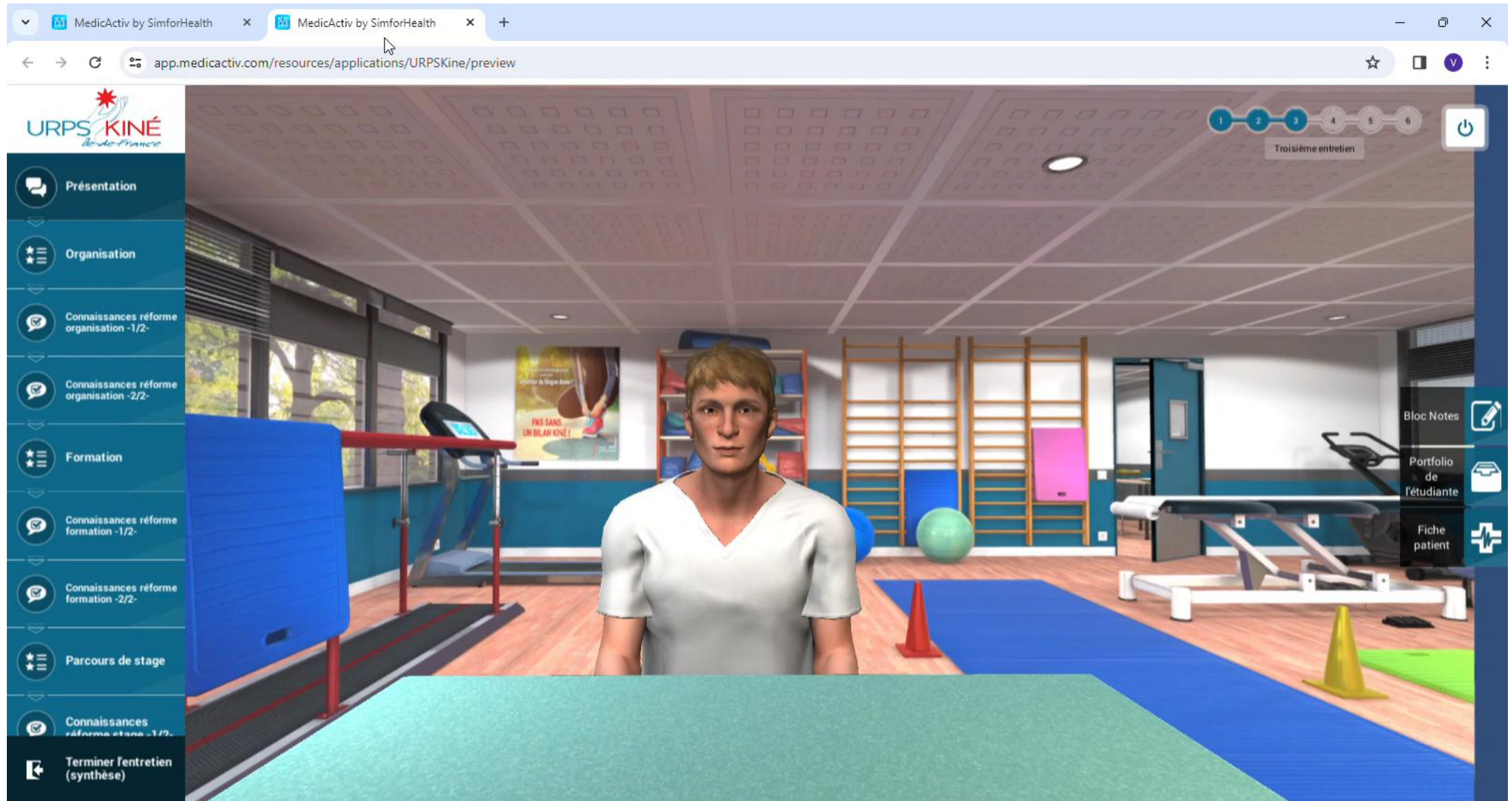
IFMKNF du Nord de la France à Lille,
Le 14/01/2023
Et le 25/05/2024

IKPO à Lille,
Le 08/10/2022
Et le 30/09/2023

IFMK d'Amiens,
Le 17/02/2024



Simulation virtuelle grâce au logiciel KINÉGO

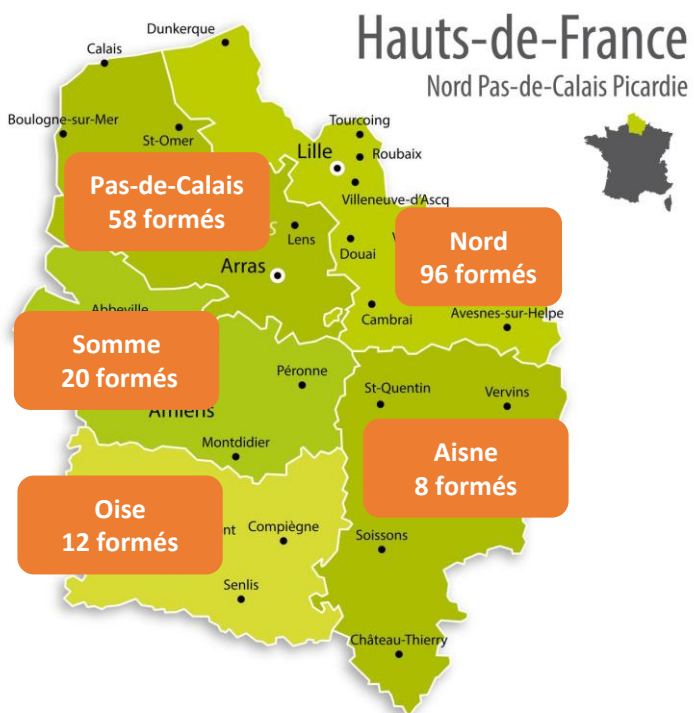


The screenshot shows a web browser window displaying the MedicActiv application. The browser's address bar shows the URL app.medicactiv.com/resources/applications/URPSKine/preview. The application interface features a 3D-rendered virtual gym environment with a male avatar in the center. On the left, a vertical navigation menu includes options such as 'Présentation', 'Organisation', 'Connaissances réforme organisation -1/2-', 'Connaissances réforme organisation -2/2-', 'Formation', 'Connaissances réforme formation -1/2-', 'Connaissances réforme formation -2/2-', 'Parcours de stage', and 'Connaissances réforme stage -1/2-'. At the bottom of this menu is a button labeled 'Terminer l'entretien (synthèse)'. On the right side of the interface, there is a progress indicator with six numbered steps, the third of which is highlighted and labeled 'Troisième entretien'. Below the progress indicator are three utility buttons: 'Bloc Notes', 'Portfolio de l'étudiante', and 'Fiche patient'. The virtual gym background contains various pieces of equipment like treadmills, a table, and exercise balls.

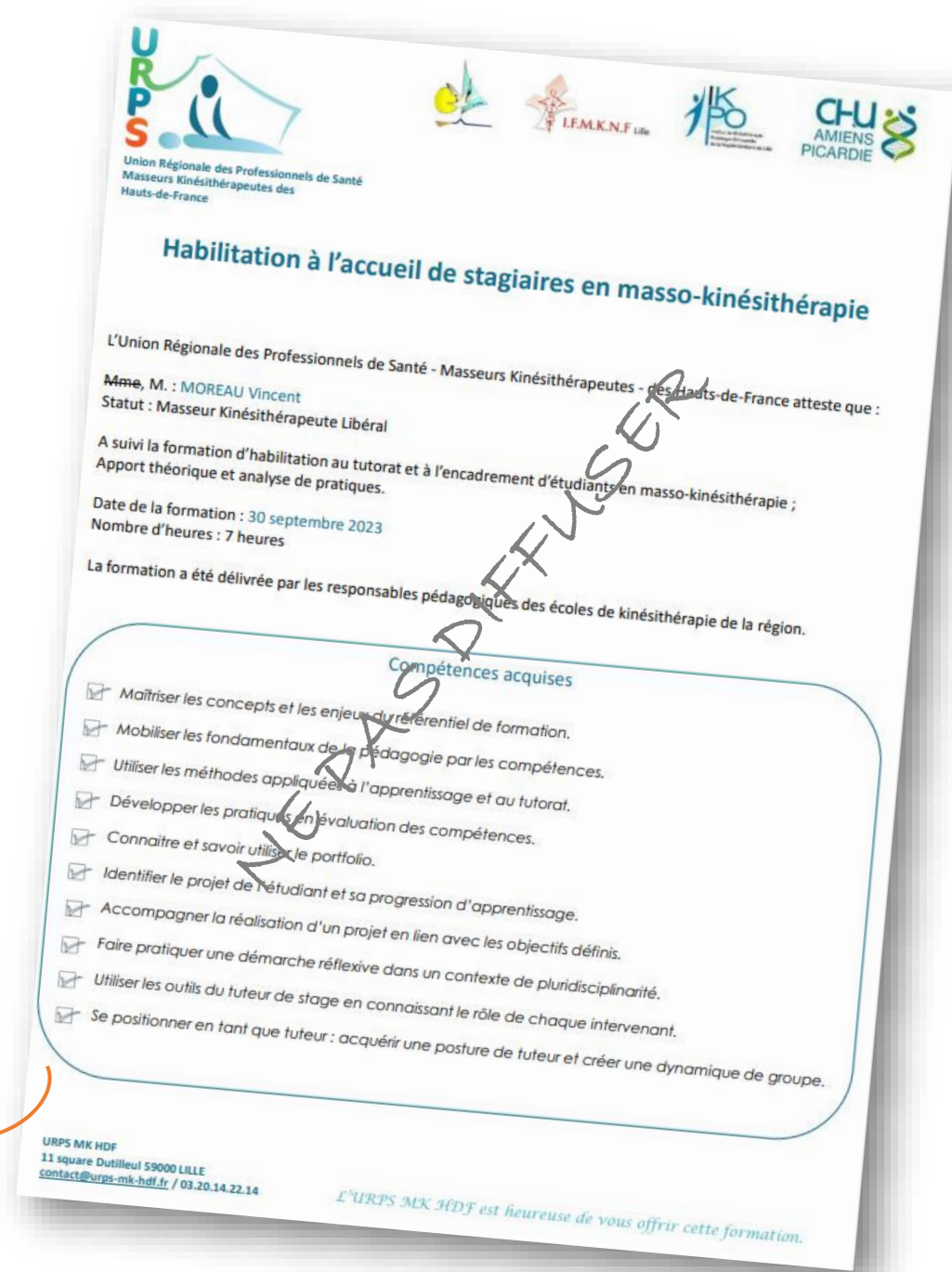
➤ Appuyez sur LECTURE !

A ce jour,

194 kinés ont été formés et sont référencés « terrain de stage » auprès des écoles de kinésithérapie



Attestation de formation délivrée par l'URPS MK HDF



LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES



NOM DU CABINET

- Adresse
- Accessibilité
- Plan ou photo
- Tél de contact
- e-mail

LE OU LES MAITRES(S) DE STAGE

- Coordonnées
- Responsable du stage envers les écoles
- A contacter avant le 1er jour du stage pour organiser l'accueil
- Présentation de l'équipe professionnelle



MODE D'EXERCICE

- cabinet seul
- cabinet de groupe - nombre de MK
- cabinet pluridisciplinaire : autres professions
- domicile
- vacances : lieux
- CPTS



CHAMPS CLINIQUES PRATIQUES/SPECIFICITÉS

- pathologies musculo-squelettiques
- pathologies neuro-musculaires
- pathologies cardio-respiratoires
- pédiatrie
- rééducation périnéale
- rééducation vestibulaire
- gériatrie
- kiné du sport
-

EQUIPEMENT DU CABINET

- Nombre de salles
- Plateau technique
- Balnéothérapie
- Autre matériel
- Appareil de musculation, etc.



LA TENUE ET LES HORAIRES

- Tenue
- Horaires

CE QU'ON ATTEND DE TOI

SAVOIR

- en fonction du semestre

SAVOIR-FAIRE

- prérequis éventuels

SAVOIR-ÊTRE

- particularités au cabinet / ambiance / autonomie...

MERCI
ET AU PLAISIR DE T'ACCUEILLIR
DANS NOTRE CABINET

- Pour susciter l'envie des étudiants de venir dans le cabinet si pratiques ou matériels particuliers
- indissociable de l'attestation pour être référencé terrain de stage

RÔLE DE L'URPS :

ORGANISATION / LOGISTIQUE / FINANCEMENT / EVALUATION

Inscriptions,
émargement,
accueil café,
réservation de
plateaux-repas

Impression des
supports
pédagogiques et
goodies,
Envoi des supports
et code d'accès à
Kinégo à chaque
participants, suivre
les résultats et
délivrer une
attestation

Rémunération des
responsables
pédagogiques

Analyse des
questionnaires de
satisfaction



Questionnaire de satisfaction : formation URPS au tutorat 30 septembre 2023

Ce questionnaire de satisfaction nous permet de nous améliorer, merci pour votre contribution

Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis des supports utilisés pour la formation ?					
Qu'avez-vous pensé du rythme de la formation ?					
Qu'avez-vous pensé du langage tenu par les formateurs ?					
Que pensez-vous de la qualité des formateurs ?					
Globalement, comment évaluez-vous la pédagogie utilisée ?					
La formation a-t-elle correspondu à vos attentes ?					
Recommanderiez-vous cette formation à vos collègues ?					

95%
minimum
à chaque
session

Ressentez -vous le besoin d'une formation complémentaire sur le sujet ? oui non

Autres remarques ou points d'améliorations :

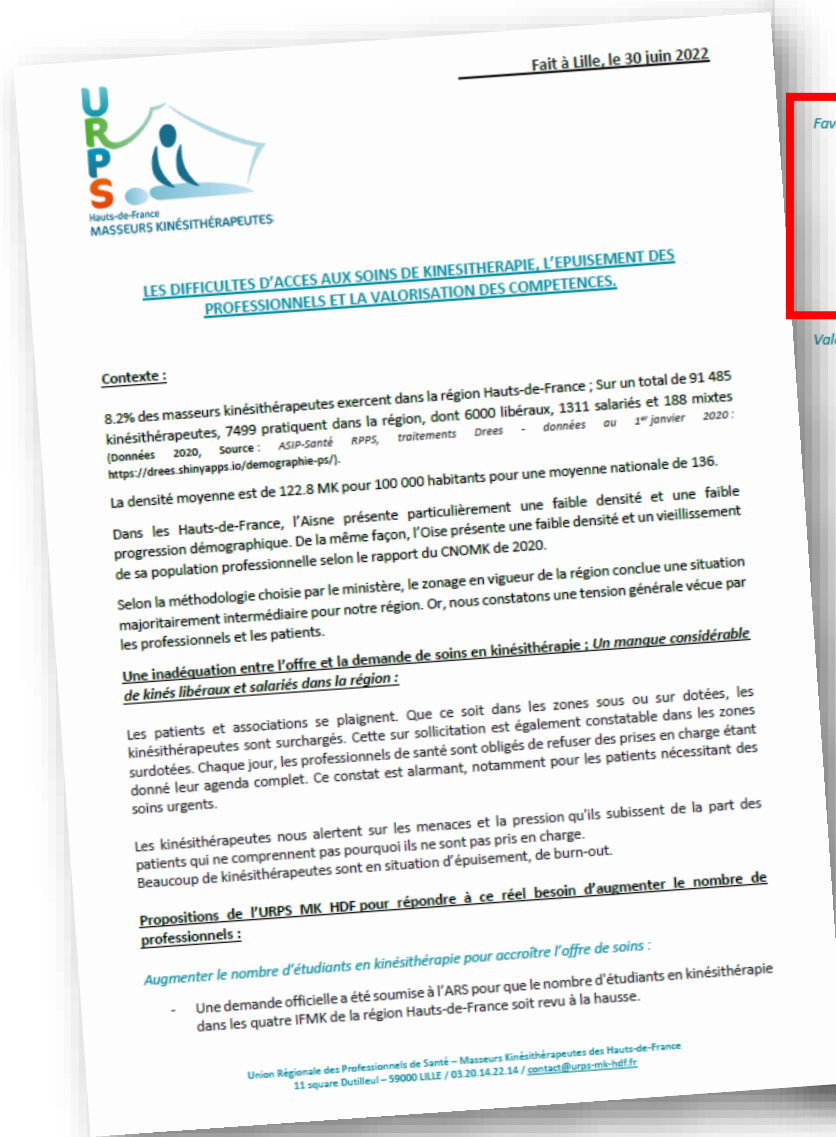
« Merci à vous pour cette formation complète »

« La journée de formation a parfaitement répondu à mes attentes et à mes questionnements »



POUR ALLER PLUS LOIN

Courrier envoyé
au Conseil
Régional, aux
Conseils
Départementaux
, à l'ARS, au
ministère et à la
DGOS en juin
2022.
Resté sans
réponse.



- La possibilité de créer un institut de formation dans une zone « non urbaine » (exemple : l'Aisne) a été proposée à l'ARS et au conseil régional.

Favoriser l'accueil de stagiaires en milieu libéral :

- Proposer une formation aux kinésithérapeutes libéraux pour accueillir des étudiants. L'URPS MK HDF et les 4 écoles de kinésithérapie travaillent sur le programme de formation. Une reconnaissance statutaire et une valorisation de ce tutorat semble cohérents. Ces leviers répondraient aux enjeux de l'installation professionnelle des futurs diplômés.
- Inciter à l'installation dans les zones rurales et/ou sous dotée (par le biais d'aides au logement par exemple) est une requête soumise au conseil régional et aux conseils départementaux. Il semble nécessaire de valoriser l'attractivité de la région et d'intégrer les stagiaires dans les équipes de soins afin de les sensibiliser aux besoins du territoire.

Valoriser les compétences et les conditions de travail du kinésithérapeute :

- La rémunération des kinésithérapeutes n'évolue pas au même rythme que la rémunération des infirmiers et médecins (entre 2002 et 2019, l'UNASA annonçait que les kinésithérapeutes ont vu leurs bénéfices moyens augmenter de 10% contre 40% pour les infirmiers et 45% pour les médecins). Une revalorisation des rémunérations des kinésithérapeute est essentielle pour assurer la reconnaissance de la profession, améliorer les pratiques et tendre vers l'épanouissement au travail.
- Certaines communes proposent une prime à l'installation, des facilitations d'obtention de locaux, des aides au financement du matériel professionnel etc. L'aspect financier a toute son importance mais n'est pas le seul argument pour inciter le professionnel à s'installer durablement. L'attachement au territoire, l'attractivité, les conditions de vie et d'exercice, le lien avec les équipes pluriprofessionnelles, sont autant de facteurs favorisant.

Face à ce constat et pour l'intérêt commun, notamment pour intervenir dans le champ de la prévention, formons davantage de kinésithérapeutes.

Le Conseil Régional HDF ne prévoit pas pour l'instant d'aide pour l'hébergement des étudiants.

**L'URPS MK HDF a provoqué une rencontre avec le Conseil Régional afin de discuter de l'attractivité du territoire:
Favoriser les lieux de stage dans les territoires déserts grâce à l'aide au logement, et aux transports.**

**Le conseil régional aide à équiper les MSP pour les étudiants médecins -> va y réfléchir pour les MK.
(avril 2022)**



Salle de réunion de l'URPS
MK HDF



Bureau du Président et de la
chargée de missions



Grande salle de réunion
inter-URPS HDF

Merci pour votre attention

Avez-vous des questions ?

*Clélie Delvienne, Chargée de missions de l'URPS MK HDF, reste à votre disposition
pour toute question via :*

clelie.delvienne@urps-mk-hdf.fr

03 20 14 22 14